

[Text]

Mr. Robinson (Etobicoke-Lakeshore): We might ask them to respect the amendment.

The Joint Chairman (Senator Godfrey): Right.

Mr. Robinson (Etobicoke-Lakeshore): At least they have gone on record as thanking us for drawing the matter to their attention and have offered to do something about it. It is just a question of time now.

Re: SOR/77-983, Unemployment Insurance Regulations, amendment (Before the committee May 11, 1978 and February 22, 1979)

November 3, 1980

Ms. Susan Baldwin
Administrative Assistant
Standing Joint Committee of the
Senate and the House of Commons on
Regulations and Other Statutory Instruments
c/o The Senate
Ottawa, Ontario
K1A 0A4

Re: Section 222 of Unemployment Insurance Regulations, as made by SOR/77-0983, now section 98, C.R.C. c. 1576

Dear Ms. Baldwin:

A decision to cancel the worksharing program has not yet been taken. The program is presently inactive and is being considered in the context of the ongoing Unemployment Insurance Review.

The necessary action to amend the regulations will be taken once the results of the review are known.

Yours sincerely,

Ian Glen
Acting Executive Secretary

Mr. Eglington: In this instance, the committee had asked for an amendment. It had been promised and then a query had gone out to the department as to why the amendment had not been made. An explanation has been given twice now that the program that is covered by Section 222 of the regulations is inactive but that it is under review and the amendment will then be made.

Mr. Robinson (Etobicoke-Lakeshore): When will the review be concluded? Maybe we could ask them that.

The Joint Chairman (Senator Godfrey): Well, I suppose, as long as it remains inactive then it is not relevant.

Mr. Eglington: It is not posing any problems to anyone.

The Joint Chairman (Senator Godfrey): I do not think there is really anything for us to do. Although, how do we know if they raise it?

Mr. Eglington: Reactivate it.

[Translation]

M. Robinson (Etobicoke-Lakeshore): Nous pourrions demander où en est cet amendement.

Le coprésident (sénateur Godfrey): Très juste.

M. Robinson (Etobicoke-Lakeshore): Le ministère nous a quand même remerciés d'avoir attiré son attention sur cette question. En outre, il nous a dit qu'il avait l'intention de faire quelque chose. Il s'agit donc simplement d'une question de temps.

Objet: DORS/77-983—Règlements sur l'assurance-chômage—Modification (soumis au Comité les 11 mai 1978 et 22 février 1979.)

Le 3 novembre 1980

Madame Susan Baldwin
Adjointe administrative
Comité mixte permanent du Sénat et de la
Chambre des communes des règlements et
autres textes réglementaires
Le Sénat
Ottawa (Ontario)
K1A 0A4

Objet: Article 222 des Règlements sur l'assurance-chômage, établi par le DORS/77-983, actuellement article 98 de la C.R.C., chapitre 1576

Madame,

La décision de supprimer le programme de travail partagé n'a pas encore été prise. A l'heure actuelle, ce programme n'est pas appliqué et fait l'objet d'une étude dans le cadre de l'examen de l'assurance-chômage qui se poursuit actuellement.

Les mesures nécessaires pour modifier ces règlements seront prises, dès que les résultats de l'Examen en question seront connus.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Le secrétaire exécutif suppléant
Ian Glen

M. Eglington: Dans ce cas, le Comité avait demandé un amendement, lequel avait été promis. Ensuite, nous avons demandé au ministère pourquoi l'amendement n'avait jamais été adopté. On nous a répondu, à deux reprises, que le programme relevant de l'article 222 des Règlements n'était pas en vigueur et qu'il faisait l'objet d'une étude. L'amendement serait publié plus tard, selon les résultats de l'étude.

M. Robinson (Etobicoke-Lakeshore): Quand l'étude sera-t-elle terminée? Nous pourrions le demander.

Le coprésident (sénateur Godfrey): Tant que le programme n'est pas appliqué, je ne pense pas que cela soit pertinent.

M. Eglington: Cela ne pose aucun problème à qui que ce soit.

Le coprésident (sénateur Godfrey): D'après moi, nous n'avons rien à faire à ce sujet. Cela dit, comment serons-nous informés, au cas où le programme est réellement appliqué?

M. Eglington: Il faudra revenir sur la question.